

Les taux de subventions sont susceptibles de varier au cours de l'opération et sont soumis à des conditions d'obtention.
Ce document ne préjuge aucunement des montants qui pourraient être accordés aux demandeurs.
Les travaux ne doivent pas avoir démarré au moment de la demande de subvention.

FINANCEURS :			ANAH	ANAH Prime Habiter Mieux	ANAH Prime BBC	ANAH Prime Passoire	CEA	Grand Est	CCRG	+ Gueb- willer	+ Buhl Issen- heim Soultz
Public	Clé d'entrée	Plafond de travaux subventionnés <i>PB : €/m2 de SHF, dans la limite de 80 m2 de SHF</i>		gain énergétique de 35% minimum	étiquette énergie < 104 kWh	sortie de F ou G avec saut de 2 étiquettes	gain énergétique de 35% minimum	Uniquement pour Guebwiller Étiquette E, F, G avant travaux + minimum étiquette C après travaux			
Bailleur	TRAVAUX LOURDS LHI	1 000 €	35%	1 500 €		500 €	1 500 €		5%	20%	5%
	DÉGRADATION MOYENNE	750 €	25%	1 500 €		500 €	1 500 €		5%	20%	5%
	HM PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	750 €	25%	1 500 €		500 €	1 500 €		5%	15%	5%
	RSD - DÉCENCE	750 €	25%						7,5%	25%	7,5%
	VACANCE 24 mois minimum	en complément *sur l'assiette ANAH HT						pour atteindre 55 % de sub.*			
Occupant TRÈS MODESTE	TRAVAUX LOURDS LHI	50 000 €	50%	10%	1 500 €	1 500 €	1 000 €		10%	20%	10%
	HM PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	30 000 €	50%	max. 3000 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €		5%	25%	5%
	AUTONOMIE	20 000 €	50%						5%	45%	5%
Occupant MODESTE	TRAVAUX LOURDS LHI	50 000 €	50%	10%	1 500 €	1 500 €	1 000 €		10%	20%	10%
	HM PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	30 000 €	35%	max. 2000 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €		5%	25%	5%
	AUTONOMIE	20 000 €	35%						5%	50%	5%
Occupant TM et M	VACANCE 24 mois minimum	en complément *sur l'assiette ANAH HT						pour atteindre 82 % de sub.*			
Financement maximum : 80 % - exceptions possibles à 100 % pour certains publics fragiles ou situations exceptionnelles											
PRIME D'INTERMÉDIATION LOCATIVE par mandat de gestion avec AIVS ou location/sous-location avec association agréée			1000 €								
COPROPRIÉTÉ Aide à l'AMO									500 €	500 €	500 €
AMVPER			20 000 €						10%	10%	10%
AMVPER VACANCE	PO et PB HORS ANAH								1 000 €	1 000 €	1 000 €
COSSE LOUER ABORDABLE			Abattement fiscal zone B2 : Intermédiaire 15% / Social 50% / Très Social 50% / Intermédiation locative 85% Plafonds loyers ANAH conventionnés : Intermédiaire : 7,8 €/m2 / Social : 7,3 €/m2 / Très Social : 5,6 €/m2 <i>Méthode de calcul : Loyer conventionné = plafond ci-dessus * surface fiscale * (0,7+(19/surface fiscale))</i>								
DENORMANDIE			Abattement fiscal qui dépend de la durée de location : 6 ans > 12% / 9 ans > 18% / 12 ans > 21%								

